

DATE : 27 mai 2021

N° 2021-14

CATÉGORIE : ASSURANCE ET PLACEMENTS

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux

Conseillers en sécurité financière et comptes nationaux

OBJET : Changements à la réglementation sur la lutte contre le blanchiment d'argent (LBA)

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, la réglementation de la LBA prévoira les exigences suivantes :

1. Nous devons vérifier l'identité de tout destinataire des fonds du rachat d'une police non enregistrée de 10 000 \$ ou plus au cours de la vie de la police, y compris les prestations de décès.
2. Nous devons prendre des mesures raisonnables pour déterminer si le destinataire de la valeur de rachat ou de la prestation de décès est une personne politiquement exposée avant de verser le paiement.

L'Empire Vie a apporté des changements à ses formulaires et propositions d'assurance et de placement afin de refléter la nouvelle réglementation. Nous avons également ajusté notre processus de paiement de rachat des polices en vigueur et de versement des prestations de décès afin de nous conformer à ces changements.

#### Quels sont les changements apportés aux propositions et aux formulaires d'assurance et de placement?

- La question sur l'origine des fonds a été déplacée à la section « Personnes politiquement exposées (PPE) » des propositions et formulaires applicables.
- Une **nouvelle** question sur l'origine de la richesse a été ajoutée aux propositions et formulaires applicables et placée dans la section « Personnes politiquement exposées (PPE) ».
- Nous avons créé une **nouvelle** déclaration express du demandeur (C-0008E) pour toutes les polices de fonds distincts/fonds communs et les demandes de règlement d'assurance vie appartenant à la catégorie Express (montant inférieur à 50 000 \$ et police établie il y a plus de 10 ans).
- Nous avons ajouté des questions en lien avec la méthode du processus double et les personnes politiquement exposées (étrangères) dans les formulaires Changements financiers (C-0056) et Changements apportés aux produits (INP-125-A-C).

#### Règles de transition

- Nous mettrons à jour les propositions et les rendrons accessibles la première semaine de juin 2021.
- Nous ajouterons aux formulaires D-0082 déjà imprimés un encart incluant les nouvelles questions de LBA. Vous n'avez pas à détruire les formulaires existants.

#### IMPORTANT

Si nous recevons un formulaire dont la date est antérieure à 05/21, nous l'accepterons et transmettrons un avis « PVI - non conforme » à votre bureau.

## Sommaire des propositions et formulaires d'assurance et de placement mis à jour

- Proposition d'assurance vie et maladies graves D-0082 (en ligne seulement 05/21)
- Demande de transformation INS-872 05/21
- Demande de fractionnement de police 05/21
- Proposition de placement pour FPG INV-911 05/21
- Proposition de placement Catégorie Plus 3.0 INV-917 05/21
- Proposition de placement CIG INV-908 05/21
- Rente immédiate à prime unique (RIPU) 05/21
- Déclaration du demandeur C-0008 05/21
- **NOUVEAU** - Déclaration express du demandeur (C-0008E) 05/21
- Vérification de l'identité des titulaires/Détermination des personnes politiquement exposées et des intérêts de tiers D-0011 05/21
- Transfert de propriété C-0050 05/21
- Demande de transactions financières (C-0056)
- Formulaire de modification des placements (INP 125 A-C)

## Responsabilités du conseiller ou de la conseillère

Les conseillers en sécurité financière doivent s'assurer de respecter toutes les exigences législatives en matière de LBA précisées dans les lignes directrices de CANAFE et le Règlement sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Veuillez aider vos clients à remplir les questions portant sur la vérification de l'identité et les personnes politiquement exposées (étrangères) dans les propositions et les formulaires pertinents, comme requis.

Si vous participez au processus de demande de règlement, nous vous prions de fournir des directives au demandeur concernant ces mêmes questions qui figurent désormais dans les formulaires du demandeur.

## Compétence

**Stephanie Wisniewski**, directrice, Opérations, Marchés individuels